

DÉMARCHES À RÉALISER POUR CONSTITUER LE DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LE VOYAGE À BILBAO :

- Demander la **CARTE D'IDENTITÉ** de son enfant auprès d'une mairie habilitée (Vergt, Coursac, Coulounieix-Chamiers, Périgueux, Boulazac, Trélissac, Bergerac, Saint-Astier...).
Avant de se rendre en mairie, vous devez d'abord faire une demande de RDV sur le site de l'ANTS.
URGENT ! Faire la démarche dès maintenant !

- Demander la **CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE** (CEAM) au nom de son enfant, auprès de sa caisse d'assurance maladie.

- Avoir fourni au collège **l'attestation d'assurance scolaire** de son enfant.

- Pour les élèves étrangers (non européens) : posséder un **PASSEPORT** en cours de validité et demander le **titre de circulation à l'étranger** pour étranger mineur résidant sur le territoire français (DCEM).
Demande à faire en ligne, sur le site de l'ANEF.
URGENT ! Faire la démarche dès maintenant !

DOCUMENTS À REMETTRE :

- **L'autorisation parentale de sortie du territoire** (AST) complétée et signée par l'un des parents ou par la personne titulaire de l'autorité parentale.
+ La photocopie de la pièce d'identité en cours de validité de la personne qui a rempli l'AST.

- **L'autorisation de participation d'un élève mineur à un voyage facultatif** complétée et signée.

- La **photocopie de la pièce d'identité** de son enfant (recto-verso).

- La **photocopie de la carte européenne d'assurance maladie** de son enfant (recto).

- La **fiche sanitaire** scrupuleusement complétée et signée.

- La fiche de souscription à une **assurance voyage individuelle** (facultatif). À remettre au moins 2 mois avant le voyage, avec un chèque à l'ordre de SELF VOYAGES.

- **Le paiement du voyage**, en 4 échéances, par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Claveille ou par virement ou en espèces selon les modalités suivantes :

Date	Montant
Octobre	100€
Novembre	100€
Février	100€
Mars	À déterminer